

PAR COURRIEL

Québec, le 24 septembre 2021

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 22 septembre 2021

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 22 septembre dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- liste détaillée des permis en vigueur pour la catégorie Commerçant itinérant pour la période visant 2007-2015.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les documents que nous détenons en lien avec votre requête, soit neuf listes de titulaires de permis de commerçant itinérant actifs au 1^{er} janvier de chaque année, de 2007 à 2015.

Enfin, soyez informée que nous dénombrons 3 096 permis de commerçants itinérants qui ont été actifs pendant au moins 1 jour au cours de la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2015.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veuillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge
Responsable de l'accès à l'information

p. j.